



Département du Var
Ville de Salernes

Objet : Appel à candidatures

Madame, Monsieur,

À la suite du renouvellement du conseil municipal, il est procédé à la constitution du nouveau Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune de Salernes.

Conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'administration du CCAS comprend, outre le Maire, Président de droit, des membres élus et des membres nommés parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Dans ce cadre, la commune lance un appel à candidatures en vue de désigner les membres non élus du Conseil d'administration.

Les personnes ou représentants d'associations locales intervenant notamment dans les domaines suivants sont invités à faire acte de candidature :

- insertion et lutte contre les exclusions
- personnes âgées
- personnes en situation de handicap
- actions familiales et sociales

Les candidatures doivent comporter :

- une lettre de motivation
- une présentation du candidat ou de l'association
- les coordonnées complètes

Elles doivent être adressées à :

**Monsieur le Maire
Hôtel de ville
place Georges Clemenceau
83690 SALERNES**

Date limite de réception des candidatures : Jeudi 17 avril à 12h.



Département du Var
Ville de Salernes

À l'issue de cet appel à candidatures, le Maire procédera à la nomination des membres non élus du Conseil d'administration du CCAS.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le CCAS 04.94.60.47.24.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma plus parfaite considération.


Le Maire,
Lohan FERRETTI